



FINTRO

GRUPE BNP PARIBAS



PROCHE ET PRO.

Portfolio Advice

Le GPS de vos placements

Vous souhaitez prendre des décisions en connaissance de cause pour bien gérer votre patrimoine? Portfolio Advice, le GPS de vos placements, et votre agent Fintro vous aident à choisir la meilleure route pour vos investissements.

Quels services Portfolio Advice contient-il?

Un entretien relatif à votre portefeuille

En étroite collaboration avec votre agent Fintro, vous procédez à une analyse minutieuse et détaillée de votre portefeuille. Si un ajustement est requis, il vérifiera l'adéquation de votre profil d'investisseur au travers de deux questionnaires distincts relatifs à votre situation financière et vos objectifs d'investissement. Il se basera aussi sur votre connaissance et votre expérience en matière d'investissement.

Des rapports de portefeuille

Vous recevez un rapport d'analyse de votre portefeuille tous les trois mois. Le rapport vous indique, entre autres, le rendement de votre portefeuille, le risque auquel il est exposé et s'il correspond toujours à votre profil d'investisseur et au portefeuille de référence. Votre agent Fintro se tient à votre disposition si vous souhaitez une proposition d'ajustement de votre portefeuille.

Des conseils de réinvestissement

Vos placements vont arriver à échéance? Vous êtes directement informé des solutions de réinvestissement qui cadrent parfaitement avec votre portefeuille actuel, votre profil d'investisseur, vos connaissances et expérience en la matière.

Grâce à Portfolio Advice, vous continuez donc à prendre vous-même vos décisions d'investissement tout en sachant que vous pouvez compter à tout moment sur un GPS de placement parfaitement abouti, qui vous indiquera la voie à suivre.

Notre point de départ : votre profil d'investisseur et votre portefeuille de placements

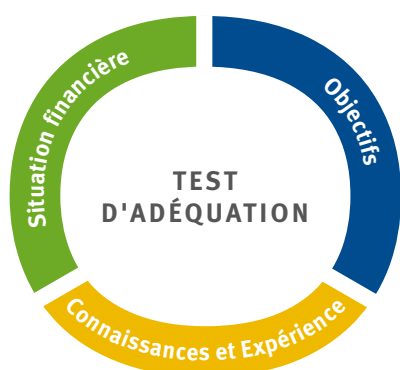
Portfolio Advice est un outil pratique pour toutes vos activités d'investissement. Mais avant que nous puissions vous fournir des conseils pertinents, nous avons besoin de connaître un certain nombre de données personnelles.

Profil d'investisseur

Nous commençons par une analyse de votre situation personnelle. À l'aide de 2 questionnaires distincts, nous définissons votre profil d'investisseur.

Vous répondez au **premier questionnaire** dans votre agence avec l'aide de votre agent Fintro. Il nous servira à évaluer **votre situation financière**.

Vous pouvez remplir le **deuxième questionnaire** dans votre agence ou sur Fintro Easy Banking Web. Celui-ci porte sur vos objectifs : chaque contrat Portfolio Advice est lié à vos objectifs, à vos préférences en termes de revenus et à votre **appétence/tolérance au risque**.



- **Situation financière**

De quels revenus disposez-vous ? Quel montant pouvez-vous épargner et placer ? Quelle est votre capacité financière à faire face aux risques liés à vos investissements ?

- **Objectifs de placement**

Quel est votre horizon de placement ? Souhaitez-vous toucher un revenu régulier ? Êtes-vous prêt à prendre certains risques ?

Qu'entendons-nous par "**horizon de placement**" ? Votre agent Fintro vous proposera des produits pour composer un portefeuille tenant compte de l'horizon moyen que vous avez défini dans votre profil d'investisseur. Cette moyenne sera pondérée en fonction de la part que

chaque produit représente dans la composition du portefeuille.

Il existe **cinq profils d'investisseur** : conservateur, défensif, neutre, dynamique et agressif. À chacun de ces profils correspond une stratégie d'investissement bien précise.

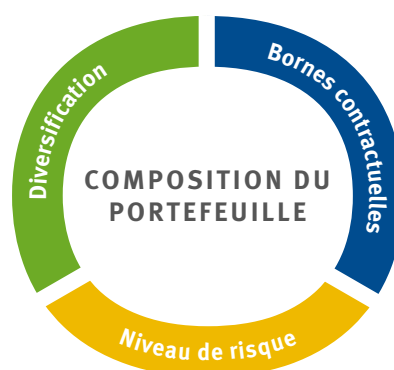
- **Connaissance et expérience**

Connaissez-vous les caractéristiques et les risques liés aux différentes catégories de placement ?

Portefeuille de placements

Il s'agit d'une analyse de la **composition de votre portefeuille de placements**. Nous contrôlons si les conditions suivantes sont respectées :

- Les **limites contractuelles** (déterminant la répartition des actifs entre les différentes catégories) : la pondération des différentes catégories d'actifs (actions, obligations, placements alternatifs et liquidités) correspond-elle à votre profil d'investisseur ?
- Les **règles de diversification** : votre portefeuille propose-t-il une répartition optimale de vos investissements ? Cette analyse est faite au niveau produit, mais également au niveau de l'émetteur de celui-ci.
- Le **niveau de risque de votre profil d'investisseur** : le niveau de risque de votre portefeuille correspond-il bien à votre appétence et tolérance au risque ?





Quels investissements correspondent à votre portefeuille ?

Chaque placement se voit attribuer un score allant de 1 à 7, sachant que 1 correspond au risque le plus faible (la plus grande sécurité) et 7 le risque le plus élevé.

À l'instar de ce qui se fait pour l'horizon de placement, une moyenne pondérée est également appliquée à la classe de risque.

À chaque profil est donc associé un niveau maximum de risque pondéré, qui est déterminé au niveau de votre portefeuille. Par exemple, si, en fonction du profil, le budget de risque moyen pondéré est de 4, cela signifie que vous pouvez investir 50 % de vos avoirs dans des produits de la classe de risque 5, et 50 % de vos avoirs dans des produits de la classe de risque 3.

En outre, nous limitons le risque des profils d'investisseur défensifs et conservateurs en excluant ou en limitant les produits dont la classe de risque est trop élevée.

Lorsque nous vous donnons des conseils en placements, nous procédons à une analyse pour nous assurer de l'adéquation de la transaction avec votre profil. Portfolio Advice se base en effet sur la composition de votre portefeuille.

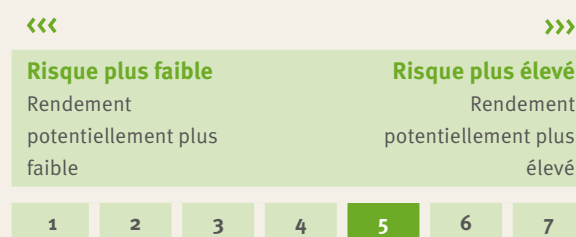
En règle générale, votre portefeuille de placements constitue le point de départ. Celui-ci pourra comprendre :

- **Compte-titres :** sur ce compte, vous déposez vos obligations, vos actions et vos fonds.
- **Compte investisseur :** toutes les opérations relatives à votre portefeuille (capitaux échus, coupons et dividendes) passent par ce compte.
- **Compte d'épargne :** vous y déposez vos liquidités (dans l'attente, par exemple, d'une opportunité de placement intéressante).
- **Jusqu'à 4 comptes à terme.**

Qu'entend-on par 'classe de risque' ?

Pour chaque produit, une classe de risque est identifiée. Elle se définit selon le type d'actifs dans lequel l'on investit (actions, obligations, liquidités, etc.). Elle est symbolisée par une échelle allant de 1 à 7, dont le niveau 1 correspond au risque le plus faible et le niveau 7 au risque le plus important. La classe de risque est calculée par la banque ou l'émetteur du produit et évolue dans le temps. La classe de risque constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie.

Exemple d'un produit avec classe de risque 5



Moyenne pondérée de risque pour votre portefeuille selon votre profil d'investisseur

Profil d'investisseur	Moyenne pondérée du risque
Conservateur	3
Défensif	4
Neutre	5
Dynamique	6
Agressif	7



Nos services

Portfolio Advice combine une multitude de possibilités

Le rapport d'analyse

Vous recevez un rapport d'analyse tous les 3 mois. Nous y faisons le point sur la composition globale de votre portefeuille. Vous recevez des réponses à certaines questions essentielles, telles que : le risque est-il réparti de manière équilibrée dans mon portefeuille ? Mon portefeuille est-il correctement diversifié ?

Le rapport d'analyse est un instrument de travail. Il attire également l'attention sur des points tels qu'un risque trop élevé ou un écart trop important par rapport au portefeuille de référence. Votre agent Fintro se fera un plaisir de parcourir ce rapport avec vous et de vous l'expliquer.

Le rapport d'analyse présente :

- la répartition du portefeuille entre les actions, les obligations, les placements alternatifs et les liquidités ;
- le rendement ;
- le calendrier des échéances ;
- votre horizon de placement ;
- votre connaissance et votre expérience de chaque produit d'investissement.

Entretiens conseil à l'appui

Fintro établit immédiatement la liaison entre les conseils et les rapports d'analyse de Portfolio Advice.

Pendant l'entretien conseil, votre agent Fintro compare le portefeuille existant avec le portefeuille de référence et formule des propositions d'investissement concrètes.

Celles-ci tiennent systématiquement compte de ce qui suit :

- vos connaissances et expérience en matière de produits d'investissement ;
- votre profil d'investisseur ;
- la composition de votre portefeuille actuel ;
- la perception des marchés par BNP Paribas Fortis SA ;
- vos souhaits et attentes spécifiques.

Vous trouverez davantage d'informations sur notre code de conduite pour investir dans la brochure explicative de "MiFID II".

Votre agent Fintro se tient bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes les autres questions éventuelles.

Conseils de réinvestissement

À chaque échéance d'un titre, Portfolio Advice vous soumet des propositions de réinvestissement adaptés à votre portefeuille.

Votre agent Fintro communique uniquement les propositions qui :

- cadrent avec votre profil d'investisseur ;
- concordent avec vos connaissances et expérience (ou celles de la personne de référence) ;
- conviennent par rapport à la composition actuelle de votre portefeuille ;
- permettent d'aligner encore davantage votre portefeuille sur le portefeuille de référence idéal de votre profil.

Bien sûr, c'est vous qui décidez de suivre ou non les avis formulés.

Suivi des cours

Vous pouvez naturellement suivre de près votre portefeuille et les marchés financiers ainsi que l'actualité. Mais vous pouvez aussi demander à Portfolio Advice de vous tenir informé. Pour savoir, par exemple, si la valeur d'inventaire du fonds X a franchi la barre des 150 euros. Ou pour être averti lorsque le cours d'un titre a chuté en dessous de 15 euros et peut être, selon vous, considéré à l'achat.

Dans Fintro Easy Banking Web, vous pouvez déterminer à partir de quel niveau de cours vous souhaitez recevoir une "alerte" pour une valeur précise. Vous ne devez pas forcément posséder cette valeur en portefeuille. Vous décidez vous-même des titres que vous souhaitez suivre.

Personne de référence

Vous avez la possibilité de désigner une personne de référence, ce qui vous confère une plus grande flexibilité en fonction de vos besoins spécifiques.

Dorénavant, pour chaque contrat, il sera possible de désigner une personne de référence, qui sera la seule personne habilitée à recevoir des conseils en placements.

Dans ce cas, seules les connaissances et expérience de cette personne de référence seront prises en considération.

Portfolio Advice

un outil utile pour vos investissements



Portfolio Advice fournit les analyses que votre agent Fintro utilisera avec vous pendant votre entretien de suivi annuel. Mais vous ne devez évidemment pas attendre jusque là. Si vous le désirez, prenez vite contact avec votre agent Fintro.

Laissez-vous convaincre par une démonstration. Il fera directement le nécessaire en vue d'activer votre Portfolio Advice.

L'expérience montre que vous ne pourrez bientôt plus vous en passer!

Contactez votre agent Fintro



APPELEZ
votre agent Fintro



PASSEZ
en agence



SUIVEZ-NOUS
sur facebook
facebook.com/fintrobelgique



RENDEZ-NOUS VISITE
sur fintro.be

Fintro est une division de BNP Paribas Fortis SA. E.R. : Isabelle Rémant, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, RPM Bruxelles.